

## Procédure pour activer son compte numérique

1. Pour accéder à l'ensemble des services numériques proposés par l'université d'Orléans vous devez avoir « activé votre compte ». Pour cela, lancez un navigateur web (Chrome, Firefox, Internet Explorer, ...) puis connectez-vous à l'Environnement Numérique de Travail de l'université : <http://ent.univ-orleans.fr>
2. Sous l'image « Activer mon compte », cliquez sur le lien « vous êtes étudiant(e) » puis sur « j'active mon compte numérique ».



3. Dans les écrans qui suivent, saisissez votre numéro d'étudiant (disponible sur votre carte d'étudiant multiservices), puis choisissez un mot de passe.



***Votre mot de passe est personnel et ne doit pas être communiqué. Pour un maximum d'efficacité, il faut alterner 8 caractères, caractères alphabétiques, chiffres et signes de ponctuation. Attention, il faut s'en souvenir !***

4. Connectez-vous à l'ENT, à partir de l'accès direct sur le site web de l'université <https://www.univ-orleans.fr/> ou bien par son adresse directe : <http://ent.univ-orleans.fr>
5. Identifiez-vous en saisissant votre adresse mail et le mot de passe choisi précédemment lors de l'activation de votre compte. Vous avez maintenant accès aux services numériques de l'université



***Votre adresse mail universitaire est couramment utilisée par l'administration pour communiquer (enseignement, vie étudiante, informations de l'université). Il est impératif de consulter régulièrement les messages qui sont envoyés à votre boîte aux lettres.***